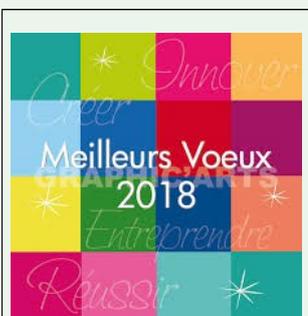


N°7 janvier février 2018



à tous !

Dans ce numéro :

CAGB vers un passage en Communauté Urbaine ?	1
Vie communale et intercommunale....	2
Fin d'année festive...	3
Retour en images sur le téléthon 2017...	4

Comité de rédaction :

Laurence Gauthier

Jean-Luc Guillaume

Nicole Jary

CAGB vers un passage en Communauté Urbaine ?

Depuis la volonté de l'Etat d'entreprendre la restructuration en fusionnant les régions Bourgogne et Franche-Comté, les élus du Grand Besançon ont déployé leurs efforts pour conserver une identité et une attractivité forte dans la nouvelle région. Avec la perte du statut de capitale au profit de Dijon, un amendement négocié permet aux anciennes capitales de s'affranchir, temporairement, de la clause de population nécessaire au statut de communauté urbaine. L'agglomération du grand Besançon peut bénéficier de cette opportunité limitée dans le temps.

Des décisions préalables doivent être prises avant un passage en Communauté Urbaine (CU) et notamment des transferts de compétences des communes vers la CAGB :

- Déjà réalisés : compétence PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) et la gestion de l'eau et de l'assainissement (compétence transférée au 1er janvier 2018)
- Nouvelles compétences à transférer : la voirie, le stationnement, l'éclairage public et les cimetières (création, extension de cimetière et crématorium)

Les enjeux d'une évolution institutionnelle du Grand Besançon

Des fragilités territoriales qui nous menacent :

- Un ralentissement de notre démographie
- Des moteurs fragiles pour notre dynamisme économique (université, CHRU, perte du statut de capitale régionale)
- Relocalisation des commandements régionaux vers la nouvelle capitale
- Perte des revenus pour le territoire et fragilisation des marchés de l'immobilier.

La communauté urbaine : un levier pour dynamiser notre territoire : l'approche communautaire a fait ses preuves (transports, déchets, développement économique).

Pourquoi évoluer en CU ?

- Face à l'émergence de 22 métropoles, rester dans le peloton de tête des grandes agglomérations
- La CU renforcera le poids de la CAGB, condition nécessaire pour conforter nos grands services : CHRU, Université, recherche...
- Pour construire un avenir commun à l'échelle d'un territoire large et cohérent
- Conserver une capacité de négociation avec l'Etat, la Région, l'Europe, la métropole régionale
- Bénéficier d'un gain de dotation d'intercommunalité (sous réserve de confirmation en loi de finance et sans garantie dans le temps)

La méthode de travail, la gouvernance proposée... une charte de gouvernance est établie afin de favoriser l'association des communes. Le territoire de la CAGB a été divisé en 7 secteurs + 1 secteur pour la ville centre. Chaque secteur est animé par un élu membre du bureau assisté d'un suppléant également membre du bureau. Il sera créé des comités de secteur impliquant les Maires et adjoints qui formuleront des avis et traiteront les projets spécifiques au secteur. Ils pourront se faire aider des élus référents de la compétence. La décision finale reviendra aux membres du Conseil Communautaire.

Des questionnements de la part des élus des communes... Après le transfert de l'eau et de l'assainissement (qui a nécessité le travail d'une commission d'élus pendant près de 3 années), de nouveaux transferts, dont la voirie qui représente un enjeu fort, seront obligatoires. Les élus de nos communes s'interrogent, sur l'espace réservé aux petites collectivités et à leurs projets, à la place de leurs représentants dans cette grande structure, mais également sur l'évolution du mandat de base. La crainte d'une absorption, par la CU des recettes fiscales justifiant à terme la mise en cause de l'échelon local est ressentie. La charte de gouvernance proposée peut paraître efficace sur le plan organisationnel mais ne semble pas refléter la diversité des collectivités membres. Ces transferts méritent moins de précipitations et surtout plus d'informations sur leurs conséquences fiscales, économiques, sociales et institutionnelles.

Les délais... les communes seront amenées à se prononcer sur la prise de ces nouvelles compétences avant le 24 août 2018, transformation éventuelle en CU début 2019.

Vie communale et intercommunale...

Un nouveau Maire pour Noironte...

Bernard Madoux, suite à des problèmes de santé a donné sa démission en septembre 2017. Bernard Madoux s'est investi au sein de sa commune pendant deux mandats de conseiller, un mandat d'adjoint puis un mandat et demi de Maire.



Claude Maire entouré des nouveaux conseillers Jean-Michel Rousseau et Marina Robin.

C'est Claude Maire adjoint depuis un mandat et demi qui a été élu par le Conseil Municipal de Noironte. Claude installé depuis 1980 à Noironte est maintenant retraité. Celui-ci souhaite préserver l'identité des petites communes et la qualité du vivre ensemble

avec les communes voisines et poursuivra l'engagement municipal pour tenter la construction d'une école intercommunale. Des travaux de réfection du pont sont prévus avec un minimum de perturbation pour les transports scolaires et usagers. Des aménagement du centre du village sont également prévus. Lors de ce vote, Karine Toupance conseillère est élue adjointe. Deux postes de conseillers étaient à pourvoir : ont été élus Mme Marina Robin et M. Jean Michel Rousseau.

Les élus des communes du RPI souhaitent à la nouvelle équipe municipale de Noironte réussite et poursuite de la collaboration commencée depuis plus d'un an.

Les rythmes scolaires...

Dans le cadre de la préparation du dernier conseil d'école dont l'objet concernait les rythmes scolaires, une enquête a été menée auprès des parents d'élèves soit 99 familles interrogées. Chaque famille devait répondre à deux questions :

- 1- Préférence pour le maintien du rythme actuel ou pour le retour à la semaine de 4 jours
- 2- En cas de retour à la semaine de 4 jours, préférence pour 36 semaines de 24 h réparties sur 4 journées de 6 h, ou pour 37 semaines de 23h20 réparties sur 4 journées de 5h50.

Les résultats sont les suivants :

1ère question : 81 familles ont répondu

- préférence pour le maintien du rythme actuel : 28%
- préférence pour le retour à la semaine de 4 jours : 72%

2ème question : 78 familles ont répondu

- préférence pour 36 semaines de 24 h réparties sur 4 journées de 6 h : 64%
- préférence pour 37 semaines de 24 h réparties sur 4 journées de 5h50 : 36%

Après avoir soumis ces deux questions au vote du Conseil d'Ecole, il a été décidé d'adresser au Directeur Académique une demande pour un retour à 36 semaines de 24h réparties sur 4 journées de 6h.

Audeux samedi 6 janvier 2018

Animation organisée par la Récré et le Comité de fêtes pour les enfants d'Audeux :

- Dessin animé à 14 h 00 pour les enfants jusqu'à 12 ans suivi d'un goûter
- Film à 16 h 00 pour les plus de 12 ans à la bibliothèque.

Noironte : 6 janvier 2018, les vœux du Maire et la galette des rois à 18 h 00.

Chaucenne : 7 janvier 2018, les vœux du Maire et la galette 11 h 00 Centre de vie.

Chaucenne : Assemblée générale du Comité de fêtes le 19 janvier...

Les Chauvennois intéressés par l' action du Comité des fêtes sont invités à cette assemblée générale. 20 h 30 salle de la convivialité de la mairie.

Créations d'entreprises...

Implantation sur Chaucenne, 24 Grande rue d'une société de conseil immobilier

Sylvie du Welz Belles Demeures Conseil Immobilier

Tél: 0684955322 www.conseil-immobilier.net

Nous souhaitons réussite à ce projet.

Appartement à louer à Noironte...

A louer appartement communal F3 de 102 m2, composé d'une cuisine ouverte sur un grand séjour, 2 chambres, salle de bain, WC séparé, grands placards, chauffage au gaz. Loyer : 650 € + 22,87 € (garage). Provision sur consommation de gaz : 55 €/mois. Contact : 06 72 67 15 13.

Noironte : 21 janvier 2018, le repas des Anciens avec le Comité de fêtes

Audeux : Concours de belote le samedi 10 février 2018...

Organisés par le Club des Anciens Audeux-Noironte. Concours en duo tiré au sort. Inscription à partir de 13 h 30 à la salle d'Audeux.

Noironte Assemblée générale du Comité des fêtes le 16 février 2018 à 20 h 30.

Noironte : Repas dansant à Burgille le 25 mars 2018... Organisé par le club des Anciens Audeux-Noironte à la salle des fêtes de Burgille.

Fin d'année festive...



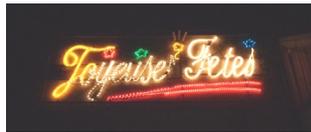
Saint Nicolas à Nancy pour les Chauennois



Décorations de 'Noël' à Audeux, Chauenne et Noironte



< Le marché de Noël de l'APE



Le repas de la convivialité à Chauenne >



< Le concert de la Clef des chants à Noironte

Spectacle et goûter de Noël à Chauenne pour les enfants...



< L'arbre de Noël des enfants à Noironte

Merci à tous les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année et en particulier en cette fin d'année 2017 !



Retour en images sur le téléthon 2017...



15h30 : Les participants d'Audeux et de Chauenne retrouvent l'équipe de Noironte pour le tour du village...ambiance festive.



Le lâché de lanternes, un peu de magie dans la nuit....



Défis sportifs pour les plus jeunes et les anciens à droite...que d'efforts !



Le bilan du Téléthon : 911,50 € ont été reversés au Téléthon. Merci aux donateurs et bénévoles pour votre engagement en faveur de cette noble cause.



Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : www.chaucenne.com
 Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : mairie.chaucenne@wanadoo.fr

Mairie de Audeux - 7, grande rue 25170 Audeux • Tel.: 03 81 60 20 77 • commune.audeux@orange.fr •
 Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • mairie.chaucenne@wanadoo.fr • www.chaucenne.fr
 Mairie de Noironte - 1, grande rue 25170 Noironte • Tel.: 03 81 55 06 27 • mairie.noironte@wanadoo.fr • www.noironte.fr